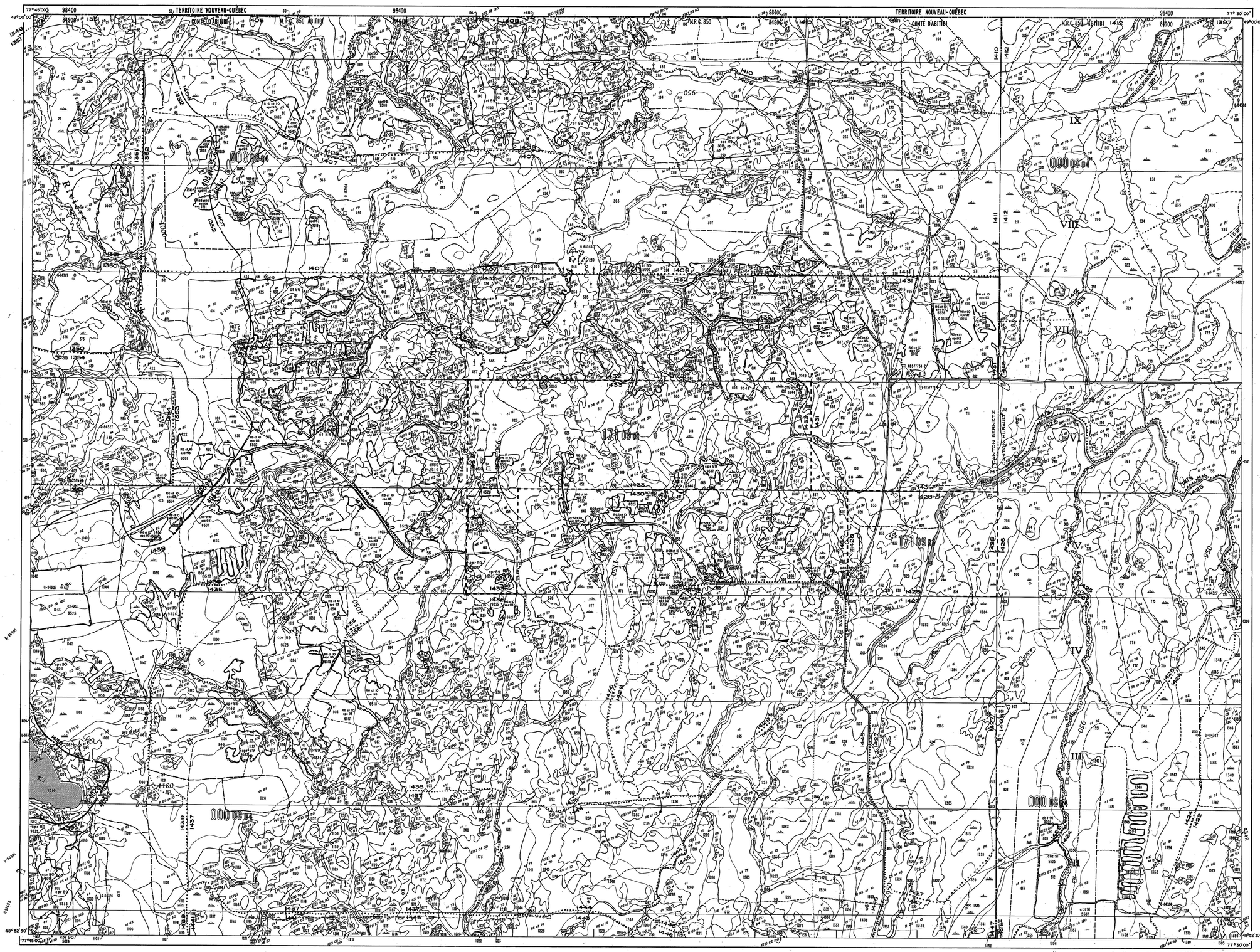

Compt. for. 8302-8604-8902-9202-9545-5089-5559-6023-6548-7013-7524-8017
À jour : avril 1997

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSO
DIRECTION GÉNÉRALE DES FORÊTS
DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT DE LA F
SERVICE DE L'INVENTAIRE FORESTIER

CARTE FORESTIÈRE

ÉCHELLE 1:20 000

Kilomètre 0 0,5 1,0 1,5 2,0 2,5 3,0 Kilom.

V

Cette carte provient d'un agrandissement du 1:50 000 du Ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources, Ottawa.

Cette carte résulte de la compilation sur une base cartographique de l'information cadastrale disponible et n'a pas de caractère légal.

Réseau routier primaire
— — secondaire
— — tertiaire
Voie ferrée
Voie ferrée abandonnée
Repère horizontal
Église. École. Poste
Zone urbaine, bâtiments
Cimetière
Ligne de transport d'énergie
— — (emprise)
Ligne téléphonique
Lac, étang
Ruisseau intermittent
Barrage, chute, rapides

Ligne de faîte, bassin primaire
— — bassin secondaire
— — bassin tertiaire
Limite de tenure
— de division de recensement
— de municipalité
— de canton, de seigneurie
— de parcelle
Ligne de rang, de lots
Contour des peuplements
Contour des interventions

LÉGENDE DE LA COMPTABILITÉ FORESTIÈRE

Coupe par trouées 10
Coupe avec protection de la régénération 09
Coupe par bandes 08
Coupe progressive d'ensemencement 07
Coupe à diamètre limite 06
Coupe à diamètre limite et dégagement des tiges d'avenir 05
Coupe de jardinage 04
Coupe partielle (coupe ou enlèvement) 1,3
Plantation à racines nues 20
Plantation en récipients 30
Ensemencement naturel 40
Ensemencement 50
Étêtage commercial 60
Récolte dans les tourbières boisées (sécheresse libres) 70

N.B. : Ces interventions n'impliquent aucune perturbations et ont un origines de la légende. Forestière.

LÉGENDE FORESTIÈRE

TYPE DE COUVERT

RÉSINEUX (groupements et sous-groupements)

Résineux ..... R
— — à sapin et/ou épinette blanche ..... R (S)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge ..... R (E)
— — à pin blanc et/ou pin rouge ..... R (PB)
— — à pin rouge ..... R (PR)
— — à pin gris ..... R (PG)
— — à mélèze (pinetons) ..... R (M)
— — à pruche ..... R (Pr)
— — à mélèze ..... R (M)
— — plantation ..... R (P)
Pessière (épinettes noire et/ou épinette rouge occupent plus de 75% de la portée totale) ..... S (E)
— — à thuya (cèdre) ..... S (C)
— — à mélèze ..... S (M)
— — à pruche ..... S (Pr)
— — à pin blanc et/ou pin rouge ..... S (PB)
— — à pin rouge ..... S (PR)
— — à pin gris ..... S (PG)
— — à sapin et/ou épinette blanche ..... S (S)
— — (plantation épinette blanche) ..... EpB p
— — (plantation d'épinette de Norvège) ..... EpN p
— — (plantation d'épinette noire) ..... EpN p
— — (plantation d'épinette rouge) ..... EpR p
Sapinière (le sapin et/ou l'épin. blanche occupent plus de 75% de la portée résineuse) ..... S (S)
— — à thuya (cèdre) ..... S (C)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge ..... S (E)
— — à pin blanc et/ou pin rouge ..... S (PB)
— — à pin rouge ..... S (PR)
— — à pin gris ..... S (PG)
— — à mélèze ..... S (M)
— — (plantation en sapin baumier) ..... SaB p
Pinède à pin blanc (avec pin rouge (et/ou rouge) n'ils occupent plus de 75% de la portée résineuse) ..... PB (PR)
— — avec thuya (cèdre) ..... PB (C)
— — avec épinette noire et/ou épinette rouge ..... PB (E)
— — avec mélèze ..... PB (M)
— — avec pin gris ..... PB (PG)
— — avec pruche ..... PB (Pr)
— — avec sapin et/ou épinette blanche ..... PB (S)
— — (plantation) ..... PB p
Pinède à pin rouge (le pin rouge occupe plus de 75% de la portée résineuse) ..... PR (PR)
— — avec thuya (cèdre) ..... PR (C)
— — avec épinette noire et/ou épinette rouge ..... PR (E)
— — avec pin blanc ..... PR (PB)
— — avec pruche ..... PR (Pr)
— — avec sapin et/ou épinette blanche ..... PR (S)
— — (plantation) ..... PR p
Pinède à pin gris (le pin gris occupe plus de 75% de la portée résineuse) ..... PG (PG)
— — avec thuya (cèdre) ..... PG (C)
— — avec épinette noire et/ou épinette rouge ..... PG (E)
— — avec mélèze ..... PG (M)
— — avec pin rouge ..... PG (PR)
— — avec pin blanc et/ou pin rouge ..... PG (PB)
— — avec pruche ..... PG (Pr)
— — avec sapin et/ou épinette blanche ..... PG (S)
— — (plantation) ..... PG p
— — Plantation de pin sylvestre ..... PG p
Cédrière (le thuya occupe plus de 75% de la portée résineuse) ..... C (C)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge ..... C (E)
— — à mélèze ..... C (M)
— — à pin blanc et/ou pin rouge ..... C (PB)
— — à pin rouge ..... C (PR)
— — à pin gris ..... C (PG)
— — à pruche ..... C (Pr)
— — à sapin et/ou épinette blanche ..... C (S)
Pruchère (la pruche occupe plus de 75% de la portée résineuse) ..... Pr (Pr)
— — à thuya (cèdre) ..... Pr (C)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge ..... Pr (E)
— — à mélèze ..... Pr (M)
— — à pin blanc et/ou pin rouge ..... Pr (PB)
— — à pin rouge ..... Pr (PR)
— — à pin gris ..... Pr (PG)
— — à sapin et/ou épinette blanche ..... Pr (S)
— — (plantation) ..... Pr p
MÉLÈZIN (le mélèze occupe plus de 75% de la portée résineuse) ..... M (M)
— — à thuya (cèdre) ..... M (C)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge ..... M (E)
— — à pin blanc et/ou rouge ..... M (PB)
— — à pin rouge ..... M (PR)
— — à pin gris ..... M (PG)
— — à pruche ..... M (Pr)
— — à sapin et/ou épinette blanche ..... M (S)
— — (plantation de mélèze européen) ..... MeE p
— — (plantation de mélèze japonais) ..... MeJ p
— — (plantation de mélèze soyoro) ..... MeL p

TYPE DE COUVERT

MÉLANGES (groupements et sous-groupements)

Feuillus d'essences intolérantes avec pin gris F1Pg
— — — — — avec pin blanc F1PB
— — — — — avec pin rouge F1PR
— — — — — avec résineux F1R
— — — — — avec pin gris F1PG
— — — — — avec épinette noire ou rouge F1E
Bouleaux à bouleaux blancs avec sapin ..... BbS
— — — — — avec épinette noire ou rouge ..... BbE
— — — — — avec pin gris ..... BbPG
— — — — — avec pin blanc ..... BbPB
— — — — — avec pin rouge ..... BbPR
— — — — — avec résineux ..... BbR
Bouleaux à bouleaux jaunes avec sapin ..... BjS
— — — — — avec épinette noire ou rouge ..... BjE
— — — — — avec résineux ..... BjR
Peupliers avec sapin ..... PeS
— — avec pin gris ..... PePG
— — avec pin blanc ..... PePB
— — avec pin rouge ..... PePR
— — avec épinette noire ou rouge ..... PeE
— — avec résineux ..... PeR
Épinettes rouge résineuse ..... ErR
Épinettes résineuses ..... EpR
— — avec sapin ..... EpS
— — à pin rouge ..... EpPR
Mélangés à feuillus tolérants ..... MFR
— — sur station humide ..... MFR (F)

FEUILLUS (groupements)

Feuillus ..... F
— — Peuplements intolérants ..... Fi
— — Peuplements tolérants ..... Ft
— — sur station humide ..... Fh
— — (plantation) ..... Fp
Bouleaux à bouleaux blancs ..... Bb
— — à bouleaux jaunes ..... Bj
Peupliers ..... Pe
Épinettes rouge ..... Er
Épinettes ..... Ep
— — à bouleaux blancs ..... Ep (B)
— — à bouleaux jaunes ..... Ep (Bj)
— — à peupliers ..... Ep (Pe)
— — à feuillus d'essences intolérantes ..... Ep (F)
— — à feuillus d'essences tolérantes ..... Ep (Ft)
Plantation d'espèces à sucre ..... Erp
— — de bouleaux jaune ..... Bjp
— — de peuplier ..... Pep
— — de peuplier hybride ..... PehP

TERRAIN FORESTIER IMPRODUCTIF

Dénudé et semi-dénudé sec
Dénudé et semi-dénudé humide
Aulnaie

TERRAIN NON FORESTIER

Eau (rivières et lacs)
Ligne de transport d'énergie (emprise)
Hydrographie
Emplacement urbain, camping, villégiature, centre de ski, terrain de golf, etc.

PERTURBATION

Coupe partielle ..... cp
Coupe partielle en damier ..... cd
Coupe partielle par bande ..... cb
Coupe partielle plus épidémie légère ..... cpe
Chablis partiel ..... chp
Chablis total ..... ct
Brûlé partiel ..... brp

DÉFOLIATION

⊖ 0-50% ⊕ 50-100%

ORIGINE

Coupe totale ..... ct
Brûlis ..... br
Chablis total ..... ct
Épidémie sévère ..... ep
Friche ..... fr
Plantation ..... p

CLASSES D'ÂGE

FORÊT RÉGULIÈRE

CLASSES	TIGES DE:	CLASSES
10 (cms)	0-20 ans	70-50 (cms) 50-70 (cms)
30 "	21-40 "	50-70 " 70-90 "
50 "	41-60 "	90-50 " 50-90 "
70 "	61-80 "	90-50 " 50-90 "
90 "	81-100 "	90-70 " 70-90 "
100 "	101 et +	90-70 " 70-90 "

FORÊT ÉTAGÉE

FORÊT INÉQUIENNE

Jin (jeune inéquienne) Peuplé à dominance de feuil. tolérants, majorité des tiges entre 0 et 30 cms
Vin (vieille inéquienne) Peuplé à dominance de feuil. tolérants, majorité des tiges entre 30 et 50 cms
Peuplé à dominance de feuil. tolérants, majorité des tiges entre 50 et 90 cms
Autres peuplements majorité des tiges soit plus de 90 cms.

CLASSES DE PENTE

CLASSES	% DE PENTE	SYMBOLES CARTO.
Légère	0 à 30%	ocon
Modérée	30 à 45%	7
Forte	45 à 60%	8
Abrupte	60 % et plus	9
Superficie entourée de pentes	≥ 30%	4

N.B. : Les classes de pente sont indiquées dans les forêts publiques seulement.

EXEMPLES D'IDENTIFICATIONS FORESTIÈRES

S 60 C3 c2 bp 0 C
- S = définition
- 60 = classe de pente
- C3 = classe d'âge
- c2 = perturbation
- bp = classe de hauteur
- 0 = classe de densité
- C = sous group. d'essences
- = groupement d'essences

R C5 c48 b01
- R = classe de pente
- C5 = classe d'âge
- c48 = origine
- b01 = classe de hauteur
- = classe de densité
- = type de couvert

GRILLE DENSITÉ-HAUTEUR

DENSITÉ \ HAUTEUR	1 20m	2 17m	3 14m	4 11m	5 8m	6 4m
A 80%	A1	A2	A3	A4	A5	6
B 60%	B1	B2	B3	B4	B5	6
C 40%	C1	C2	C3	C4	C5	6
D 25%	D1	D2	D3	D4	D5	6

CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR BUR. D'ING. FOR. GAUTHIER, PARENT & ASS.
SIGNATURE
CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR BUR. D'ING. FOR.
SIGNATURE

COMPOSANTES TERRITORIALES

Région administrative — 8
Unité de gestion — 86
Unité d'aménagement — 1
Unité de sondage — 1
000 08 04*
Mode de tenure ou de gestion
Bloc d'aménagement
Concessionnaire ou autres
Bassin hydrographique — 4020 6*
Bassin primaire
Bassin secondaire
Unité de gestion privée
Municipalité — 84900*
Division de recensement — 1
Municipalité
Cadastre
Parcelle — 1447 *
Région écologique — 12a
Municipalité régionale de comté M.R.C. 850 ABITIBI

*: Signifie que la composante est donnée en exemple, qu'elle n'est pas unique, et qu'une consultation de la carte est nécessaire pour les identifier et les localiser.

Photographie aérienne : 1984
Carte forestière : Année de publication : 1985
Année de révision :

Divisions territoriales en date du : 15/4/84
Déclinaison magnétique : 14° ouest
Équidistance des courbes : 50 pieds ou 15,2 mètres

TABLEAU D'ASSEMBLAGE

32-E-1	32-F-4		32-F-3
S.E. S.O.	S.E. S.O.		S.E. S.O.
N.E. N.O.	N.E. N.O.		N.E. N.O.
32-D-16	32-C-13		32-C-14
S.E. S.O.	S.E. S.O.		S.E. S.O.
N.E. N.O.	N.E. N.O.		N.E. N.O.
32-D-9	32-C-12		32-C-11

32 C/13 N.E.

2